

➤ **Médecine du travail** : le ministre délégué à l'Emploi, Gérard Larcher, s'oppose à la transformation de la médecine du travail en service public, préconisée par la mission d'information de l'Assemblée nationale sur l'amiante en février. « Un tel bouleversement ne m'apparaît pas souhaitable », a-t-il déclaré le 24 octobre dans son discours au congrès annuel de la médecine du travail. La réforme de la médecine du travail, conduite de 1998 à 2004, a selon lui déjà renforcé l'indépendance des médecins du travail. Gérard Larcher estime « plus urgent [...] avant d'envisager toute autre étape ultérieure » de renforcer les moyens d'enseignement de la médecine du travail : « c'est une urgente priorité », a-t-il souligné, alors que la médecine du travail fait figure de parent pauvre à l'université. Une mission chargée de dresser un premier bilan d'étape sera par ailleurs confiée « dans quelques jours » aux professeurs Paul Frimat et Françoise Conso, a annoncé le ministre. Leur rapport est attendu pour la fin du premier trimestre 2007. Le ministère délégué à l'Enseignement supérieur et le ministère de la Santé sont associés à cette démarche. La mission permettra, par exemple, « de proposer des solutions pour décharger les médecins du travail de certaines tâches et pour renforcer les moyens d'enseignement ». La formation à la médecine du travail, spécialité peu prisée des étudiants en médecine, repose aujourd'hui sur seulement 28 professeurs des universités et 26 maîtres de conférences et de nombreux départs en retraite sont attendus.